

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer compléter à angela.grondin@adir.info

avant le 23 août 2024

FORMATION	INTITULE : « Présentation du nouveau cadre juridique <i>post</i> mission parlementaire « lois Egalim » (recommandations de l'été 2024/ nouveau projet de loi Egalim 4)
	LIEU : Hôtel LE RECIF
	DATE DE LA SESSION : mardi 17 septembre 2024
	DUREE : 8h30-12h30/14h00-17h00, soit 7 heures
	FORMATEUR : Me Jean-Christophe GRALL, Cabinet Grall & Associés
COÛT DE LA FORMATION : 1 145,00 € HT par participant Incluant salle, collations et déjeuner	

STAGIAIRE	NOM / PRENOM :
	FONCTION :
	E-MAIL : TELEPHONE :

EMPLOYEUR	ENTREPRISE :
	ADRESSE :
	SIRET :
	COORDONNEES REFERENT RH/FORMATION DE L'ENTREPRISE
	E-MAIL/TELEPHONE :
	FACTURATION : <input type="checkbox"/> à l'entreprise <input type="checkbox"/> à l'OPCO
	SI ADRESSE DIFFERENTE (postale ou e-mail) : cochez les cases correspondantes et complétez : <input type="checkbox"/> Convention <input type="checkbox"/> Facturation

Données personnelles : La réforme RGPD entre en vigueur le 25 mai 2018 au sein de l'Union Européenne. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées. Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un courrier postal à l'ADIR. Les données personnelles vous concernant, recueillies par l'intermédiaire de ce bulletin d'inscription sont utilisées par l'ADIR uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services liés à votre inscription. Celles-ci pourront faire l'objet d'une communication à l'intervenant de la formation pour analyse et traitement à des fins d'adaptation de la prestation de formation. En signant le présent document, vous acceptez ces conditions.

Fait à : Le :

**Pour l'organisme de formation,
L'ADIR**

**Pour le bénéficiaire, « bon pour accord »
Signature + cachet**

